



matinée d'actualité

#MACPA




Centre Info

Le CPF dans le compte personnel d'activité Les nouveautés concernant l'accès à la formation

Mercredi 1^{er} mars 2017,

Grand amphithéâtre MGEN, Paris
de 9 heures à 13 heures

Depuis le début de l'année, le compte personnel de formation (CPF) fait partie du nouveau compte personnel d'activité (CPA) qui regroupe le compte personnel de prévention de la pénibilité (C3P) et le compte d'engagement citoyen (CEC). Droits universels, le CPA et le CPF sont ouverts à tous les publics qu'ils soient dans l'emploi ou en recherche d'emploi ou à la retraite. Accessibles aux salariés, aux demandeurs d'emploi ou aux jeunes qui arrivent sur le marché du travail, ils sont également ouverts depuis cette année aux agents des trois fonctions publiques et des chambres consulaires. Ces nouveaux droits sont accessibles sur un portail internet qui offre des services en ligne et informe en particulier sur les lieux pour se former, s'informer et bénéficier du conseil en évolution professionnelle (CEP). En réunissant les représentants des acteurs en charge de sa mise en œuvre, cette Matinée d'actualité a pour objectif de vous permettre de vous approprier le cadre juridique de ces nouveaux droits à la formation, de connaître les procédures et outils pour les mettre en œuvre, de se préparer à les prendre en compte dans les politiques de formation et d'identifier les besoins en matière d'offre de formation.



Suivez-nous en direct #MACPA

O bjectifs

- S'approprier le cadre juridique de ces nouveaux droits à la formation
- Connaître les procédures et outils pour les mettre en œuvre
- Se préparer à les prendre en compte dans les politiques de formation
- Identifier les besoins en matière d'offre de formation

P ublics cibles

- Entreprises, directeur des ressources humaines, directeur et responsable formation
- Organismes de formation, privés, publics et parapublics
- Formateurs indépendants, cabinets conseil, consultants
- Organismes paritaires collecteurs, OPCA, Opacif

P rogramme

Ouverture

Intervenant, animation : **Jean-Philippe Cépède**, directeur juridique, Centre Inffo

La nouvelle dimension du CPF dans le CPA

Les nouveautés apportées par la loi « travail » et la loi « égalité et citoyenneté » : élargissement des publics et des prestations, abondements, accompagnement... Quels changements opère le CPA sur le CPF ? Quelle place occupe la formation dans le CPA ?

Présentation des nouveautés :

Valérie Michelet, chargée d'études, juriste, Centre Inffo

Intervenants :

Muriel Métivet, directrice de projet du CPA, DGEFP

Un représentant du COPANEF

Les services en ligne du portail moncompteactivite.gouv.fr

L'innovation numérique est au cœur de la construction du compte personnel de formation et du compte personnel d'activité (CPA). Quelles sont les services offerts sur le portail CPA ?

Intervenants :

Blandine Calcio-Gaudino, Open Innovation Manager, Caisse des dépôts et consignations

Muriel Métivet, directrice de projet du CPA, DGEFP

Le financement des départs en formation grâce au CPF

Les heures acquises au titre du CPF peuvent être complétées par le compte d'engagement citoyen (CEC) et le compte personnel de prévention de la pénibilité (C3P). Des abondements d'heures et financiers sont également possibles, comme des articulations avec d'autres dispositifs en lien avec l'entreprise ou pas. Quel est le panorama des mécanismes de financement ? Et quel accompagnement pour en informer les bénéficiaires ?

Intervenants : des représentants d'OPCA, d'un FONGECIF, d'une Région, de Pôle emploi et de la DGAFP

Le CPF dans le compte personnel d'activité : les nouveautés concernant l'accès à la formation

Plan d'accès MGEN
3 square Max Hymans 75 015 PARIS



L'accès piéton au bâtiment MGEN s'effectue par 2 entrées :

- depuis l'entrée principale au 87 boulevard Pasteur
- depuis le 25-27 boulevard de Vaugirard, soit par des escalators, soit par un ascenseur panoramique depuis le trottoir public

Une liaison piétonnière relie la gare Montparnasse au square Max Hymans

Accès au bâtiment

MGEN - Grand amphithéâtre
3, square Max-Hymans - 75015 Paris

L'accès piéton s'effectue par deux entrées :

- depuis l'entrée principale située 87, boulevard Pasteur ;
- depuis le 25-27, boulevard de Vaugirard, soit par les escalators, soit par un ascenseur panoramique depuis le trottoir.

Une liaison piétonnière relie la gare Montparnasse au square Max-Hymans.

L'accès au parking souterrain niveau -3 (jaune) se fait par l'entrée située 47, boulevard de Vaugirard (suivre la signalisation).

Le ticket délivré à l'entrée du parking doit être validé par l'hôtesse MGEN avant le départ.

Bulletin d'inscription



À retourner au service commercial, Centre Inffo, 4, avenue du Stade-de-France, 93218 Saint-Denis-La Plaine cedex
Tél. : 01 55 93 91 82 et 01 55 93 91 83 - Fax : 01 55 93 17 28 - Courriel : contact.formation@centre-inffo.fr

Matinée d'actualité du mercredi 1^{er} mars 2017

Le CPF dans le compte personnel d'activité : les nouveautés concernant l'accès à la formation

Merci de nous fournir l'ensemble de ces informations indispensables à la prise en compte de votre inscription.

Nom Prénom

Fonction Service

Entreprise ou organisme

Tél. : Fax : Courriel personnel

Adresse

N° Siret / Code APE/NAF /

N° de client Effectif

Tarif : **350 € HT, 420 € TTC** (TVA 20 %)

Je joins mon règlement à l'ordre de Centre Inffo

☐ Par chèque bancaire ☐ Par chèque postal

Date, cachet et signature